

TRADITIONNEL TIR DE PRINTEMPS

13 / 20-21 avril 2024

300m

et

25 - 50m pistolet



<https://stv-versoix.ch/tir-de-printemps/>

DISPOSITIONS GENERALES

Lieu	Stand de tir de Versoix - 151 rte de Sauverny 1290 VERSOIX	
Dates des tirs	Samedi 13 avril 2024	de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
	Samedi 20 avril 2024	de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
	Dimanche 21 avril 2024	de 09h00 à 13h00 Non-Stop
Durée du tir	Le TIR DE PRINTEMPS est un concours de groupe et individuel à 300 et 25m qui a lieu chaque année.	
Formation des groupes	2 catégories à 300m en A pour AL / FS et en D pour MQ - F90 - F57 Catégorie unique à 25m au pistolet pour PPA - PPC - PO 4 tireurs de la même société forment un groupe à 300m 4 tireurs de la même société forment un groupe au pistolet à 25m. Chaque société peut inscrire plusieurs groupes. Lors de l'inscription la liste nominative des tireurs de groupe doit être communiquée.	
Tireur individuel	Les tireurs individuels sont aussi les bienvenus.	
Armes - Dérangements	Les dérangements d'armes sont imputables aux tireurs, sauf les ruptures de matériel. Au pistolet le tireur répétera sa série, les 5 plus mauvais coups seront pris en considération.	
Position de tir 300m	Arme libre	: à genou.
	Fusil standard	: couché bras franc.
	FA 90	: appui sur bipied réglementaire.
	FA 57	: appui sur bipied réglementaire.
	Mousqueton	: couché bras franc ou sur appui réglementaire.
Bonification d'âge de la position de tir 300m	Les vétérans (V) 1955 à 1964 peuvent tirer couché bras franc à l'arme libre. Les seniors vétérans (SV) 1900 à 1954 peuvent tirer appuyé à l'arme libre. Il n'existe pas d'allègement de position pour les U13, U15, U17, U21, S, V et SV, au FA 57, au F90.	
Position de tir pistolet	PPA et PPC	: bras franc à une seule main.
	PO	: tir à 2 mains autorisé.
Droit de participation	La licence de la FST est OBLIGATOIRE pour ce concours.	
Inscriptions	à adresser au moyen des formules annexées jusqu'au 5 avril 2024 à: Société de Tir de Versoix - Case postale 106 - 1290 VERSOIX Les inscriptions peuvent se faire également sur place. <u>Veillez SVP joindre un IBAN avec le Nom du titulaire du compte et l'adresse exacte du responsable des groupes afin que les prix éventuels puissent y être versés.</u> Ceci facilite grandement le travail des organisateurs. Merci.	
Finance d'inscription	Pour chaque Groupe inscrit	Fr. 40.-
Livret de tir	Obligatoire pour chaque tireur, à chaque distance	Fr. 6.-
Passé cible groupe	300m 1 passe groupe sans exercices	Fr. 20.-
	(Chaque passe d'exercices par passe de 5cps.)	Fr. 5.-
	PO 25m 1 passe groupe y compris 5 cps d'essai	Fr. 25.-
	PPA 25m	
	PPC 25m 1 passe groupe y compris 5 cps d'essai	Fr. 20.-
	Paiement par virement bancaire via CCP CH44 0900 0000 1200 9893 4 ou directement en cash au stand à la caisse du tir.	

DATE LIMITE POUR LE VERSEMENT POSTAL : Lundi 8.04.2024

Après cette date, le paiement se fera sur place

Rachat	Aucun rachat possible.	
Munition	Elle est comprise dans le prix des passes et elle est délivrée sur place. Sauf tireurs PPA ou PPC à 25/50m, qui tirent leurs propres munitions. Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.	
Prix de groupes	1er prix Fr. 100.- au minimum pour chaque catégorie Le 100% de la finance d'inscription des groupes, augmenté de la différence éventuelle de la cible à répartition immédiate, sera réparti selon un barème au 60% des groupes classés. La société organisatrice ne participe pas au concours de groupes.	
Vainqueur de la fête	Fr. 80.- au 1 ^{er} chaque cat. A - D - E à 300m et cat. C au pistolet 25/50m Fr. 50.- au 2 ^e chaque cat. A - D - E à 300m et cat. C au pistolet 25/50m Fr. 30.- au 3 ^e chaque cat. A - D - E à 300m et cat. C au pistolet 25/50m	
Meilleur résultat Individuel	A l'addition des résultats des cibles Printemps + Versoix + Bécassière. En cas d'égalité appui par : Le résultat de la cible Bécassière, puis de la cible Versoix puis le coup profond de la cible groupe et en dernier l'âge.	
1^{er} Junior	Fr. 100.- à 300m et Fr. 100.- au pistolet 25/50m catégorie unique	
Meilleur résultat Individuel	A l'addition des résultats des cibles Printemps + Versoix + Bécassière. En cas d'égalité appui par : Le résultat de la cible Bécassière, puis de la cible Versoix puis le coup profond de la cible groupe et en dernier l'âge.	
Répartition immédiate	Dans la mesure où la répartition immédiate n'atteint pas le 60% du produit des passes, la différence est attribuée au concours de groupes.	
Carte-Couronne	Carte-couronne à Fr. 12.- selon barème cible Printemps. La valeur de la carte-couronne est augmentée à 15.- pour les tireurs ayant les points nécessaires à la cible Printemps et s'ils ont tiré les 3 passes du programme.	
Mutations	Tout tireur inscrit, mais empêché peut être remplacé par un autre tireur de la même société, avant qu'il n'effectue son tir. Ce tireur ne pourra figurer que dans un groupe par distance.	
Rangeurs	Les inscriptions sont prises en considération selon l'ordre d'arrivée	
Résultats	Les résultats et répartitions ultérieures seront adressés directement aux chefs de groupes. Les cartes-couronnes et les répartitions immédiates sont à retirer sur place, pendant la durée du tir. Aucune prétention ultérieure ne sera prise en considération.	
Assurance	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.	
Responsabilité	L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets.	
Dispositions finales	Tout tireur prenant part au tir accepte les dispositions du plan de tir. Pour tous les cas non prévus, les règlements de la FST font foi.	
Approbation	Pour le comité d'organisation	Versoix le, 23 janvier 2024
	Le Président :	Le directeur de tir :
	Reto SCHUCAN	Philippe MEYLAN
	Pour l'ASGT	Bernex le, 02 février 2024
	Le Président :	Laurent JAKOB

PROGRAMME DE TIR à 300 m

<u>Cible exercice</u>	5 cps sur cible A10. Libre passage entre la cible Exercice et les bonnes cibles.			
<u>Cible Printemps</u>	A 10 divisée en 10 cercles. (Obligatoire pour tous les tireurs)			
Nombre de coups	6 coups coup par coup en 6 minutes. 6 coups, feu de série, marqués après les 6 coups.			
Carte-Couronne	Carte couronne Fr. 12.- Arme libre, carabine standard : 109 pts et plus. 107 pts et plus pour V et U19 - U21 (2004 à 2007). 106 pts et plus pour SV et U13 - U17 (2008 à 2014). FA 57 ⁰³ + Mousqueton 103 pts et plus. 101 pts et plus pour V et U19 - U21 (2004 à 2007). 100 pts et plus pour SV et U13 - U17 (2008 à 2014). FA 90, FA 57 ⁰² : 99 pts et plus 97 pts et plus, pour V et U19 - U21 (2004 à 2007). 96 pts et plus pour SV et U13 - U17 (2008 à 2014).			
Classement des groupes	A l'addition des 4 résultats obligatoires de la cible Printemps. En cas d'égalité appui par : a) les plus hauts résultats individuels des groupes. b) l'âge le plus élevé de tout le groupe.			
Prix	Prix de groupe et Vainqueur de la fête, voir dispositions générales. *****			
<u>Cible Bécassière</u>	A10 divisée en 10 cercles.			
Armes	Toutes les armes.			
Nombre de coups	6 coups, feu de série.			
Répartition ultérieure	60% du produit des passes, aux 50% des tireurs classés des catégories : A (AL + St.) – D (F57 ⁰³ + MQ) – E (57 ⁰² + F90)			
Prix de la passe	Fr. 17.- Munitions comprises. *****			
<u>Cible Versoix</u>	A10 divisée en 10 cercles.			
Armes	Toutes les armes.			
Nombre de coups	6 coups, coup par coup.			
Répartition immédiate	Pour	AL + Std	57⁰³ + MQ	57⁰² + F90
	60 pts	Fr. 55.-	Fr. 65.-	Fr. 75.-
	59 pts	Fr. 35.-	Fr. 45.-	Fr. 55.-
	58 pts	Fr. 20.-	Fr. 30.-	Fr. 40.-
	57 pts	Fr. 10.-	Fr. 25.-	Fr. 30.-
	56 pts	Fr. 5.-	Fr. 20.-	Fr. 25.-
	55 pts		Fr. 15.-	Fr. 20.-
	54 pts		Fr. 10.-	Fr. 15.-
	53 pts		Fr. 5.-	Fr. 10.-
	52 pts			Fr. 5.-
Prix de la passe	Fr. 17.- Munitions comprises.			

PROGRAMME DE TIR à 25m

<u>Cible Printemps</u>	CV - ISSF divisée de 5 à 10. (Obligatoire pour tous les tireurs)
Nombre de coups	5 coups d'essai en 50" puis. 15 coups, en 3 séries de 5 coups en 50", puis 40", puis 30".
Armes autorisées	Armes d'ordonnance (7.65 et 9mm) PPA 22LR et PPC cal. 32 ou 38
Contrôle de l'arme	Après le tir
Carte-Couronne	Carte couronne Fr. 12.- PPA ou PPC : 140 pts et plus. 137 pts pour V et U19 - U21 (2004 à 2007). 134 pts pour SV et U13 - U17 (2008 à 2014). Pistolets d'ordonnance : 134 pts et plus. 131 pts pour V et U19 - U21 (2004 à 2007). 128 pts pour SV et U13 - U17 (2008 à 2014).
Classement des groupes	A l'addition des 4 résultats obligatoires de la cible Printemps. En cas d'égalité appui par : a) les plus hauts résultats individuels des groupes. b) l'âge le plus élevé de tout le groupe.
Prix	Prix de groupe et Vainqueur de la fête, voir dispositions générales.

<u>Cible Bécassière</u>	CV - ISSF divisée de 5 à 10
Armes autorisées	PO – PPA (PSPC) et PPC (PSGC).
Nombre de coups	15 coups, en 3 séries de 5 coups en 30"
Genre de feu	Feu commandé, l'arme n'étant levée qu'au commandement "Feu"
Répartition ultérieure	60% du produit des passes aux 50% des tireurs classés.
Prix de la passe	Fr. 18.- Munition comprise pour PO Fr. 14.- Sans munition pour PPA et PPC

PROGRAMME DE TIR à 50m

<u>CIBLE VERSOIX</u>	P 10 divisée en 10 cercles.
Armes autorisées	Ordonnance et PPA
Nombre de coups	3 coups d'essai, puis 5 coups, coup par coup en 5 minutes
Genre de feu	Feu commandé, l'arme n'étant levée qu'au commandement "Feu"
Répartition immédiate	PPA et PO 50 pts Fr. 60.- 46 pts Fr. 20.- 49 pts Fr. 40.- 45 pts Fr. 15.- 48 pts Fr. 30.- 44 pts Fr. 10.- 47 pts Fr. 25.-
Prix de la passe	Fr. 18.- Munitions comprises pour PO Fr. 16.- Sans munitions pour PPA La passe à 50m ne donne droit à aucune carte-couronne.



À l'aCHAT d'un équipement complet, vous bénéficiez d'une 2^{ème} paire de lunettes à votre vue*

* Unifocaux ou progressifs, verres blancs, organiques 1.50, voir conditions en magasin

Bienvenue sur hes-services.ch

Nous sommes une entreprises active depuis 2003 dans les domaine de l'énergie, de tout le domaine de la protection de la population (abris PC) et depuis 2019, nous proposons également nos services dans le domaine du minage (explosifs) dans lequel nous avons une solide expérience également et titulaire du permis de minage.

Nous proposons les services suivants:

Installations électriques
Télécommunications
Groupes électrogènes
Energies alternatives
Electroménager
Eclairage

Tous travaux de minages

Conseils, entretien et remise en conformité d'abris PC

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

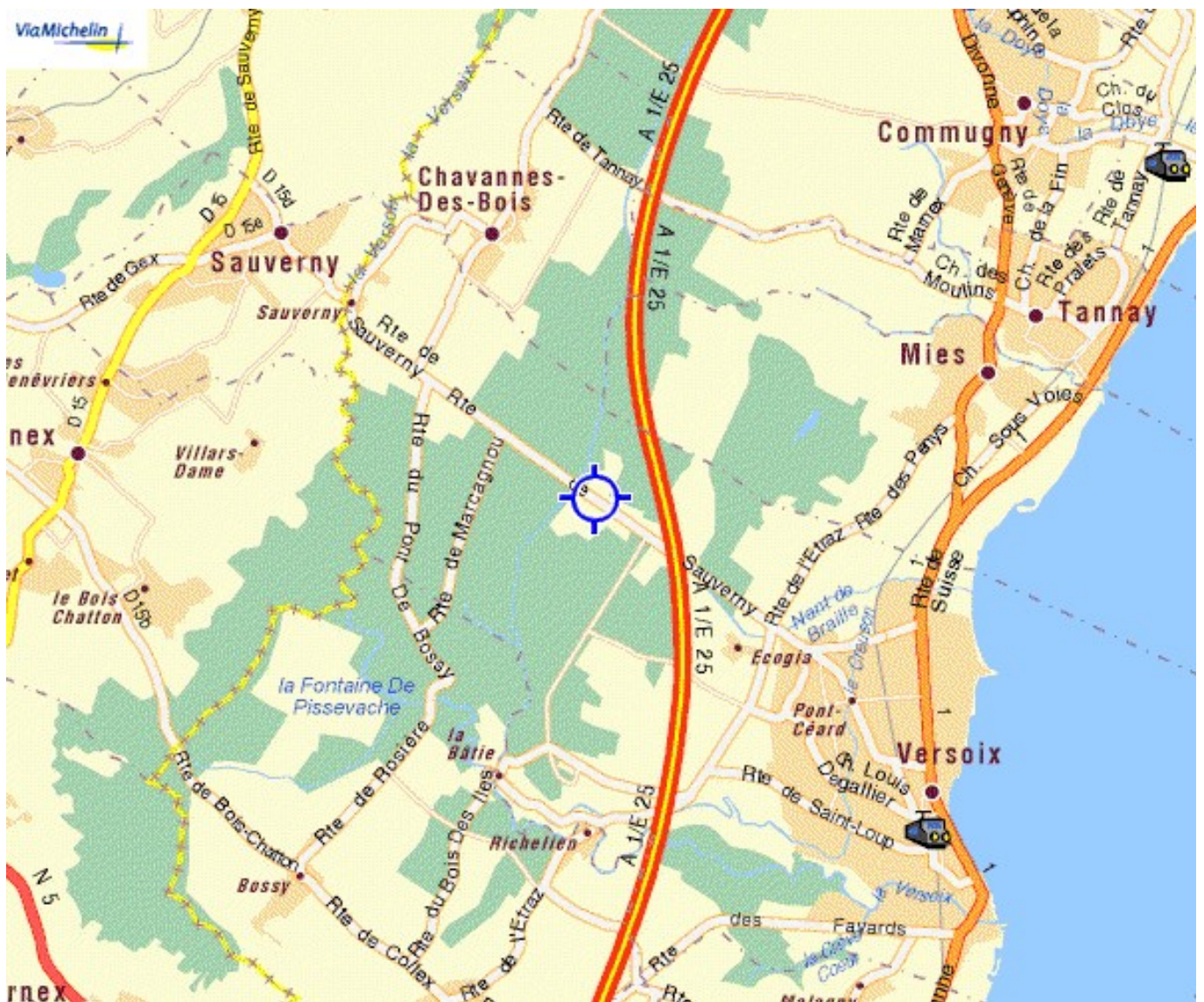
Husmann Electricité & Services
Ch. des Grands Prés 5
1295 Tannay
www.hes-services.ch
mail: info@hes-services.ch
tel: +41 22 510 21 00

Situation Géographie

151 route de Sauverny – 1290 VERSOIX

www.stv-versoix.ch

Coordonnées GPS 46.298859 / 6.141118



BIENVENUE A VERSOIX

Chères amies tireuses, Chers amis tireurs.

Voici une nouvelle saison de tir qui a débuté pour nombre d'entre vous. Pour nous les banlieusards de la cité de Calvin, le moment est venu d'organiser le traditionnel « Tir de Printemps » en période des Tulipes.

Nous nous adressons par ces quelques lignes à toutes celles et ceux que nous avons déjà eu le plaisir de recevoir à Versoix, pour dire toute notre gratitude pour leur fidèle amitié à notre tir, mais aussi à toutes celles et ceux qui n'ont pas encore découvert les joies de ce tir, où tout est fait, comme par le passé, pour que vous y trouviez un accueil chaleureux, aussi bien sur le pas de tir, qu'autour d'un bon verre dans notre traditionnelle cantine.

Année après année, le Comité de tir s'efforce d'apporter des améliorations dans le programme de tir, et de corriger les éventuelles imperfections dans l'organisation. En cette année 2024, malheureusement l'augmentation phénoménale des prix, ne nous permet pas la remise de distinctions, mais unique de cartes-couronnes.

C'est aussi la raison qui nous pousse à baisser le prix de notre tir et de reverser la totalité des finances de groupes, qui selon le nombre de groupes inscrits dans chaque catégorie, pourraient être classé en catégorie unique, permettant ainsi une répartition financière plus logique.

Comme l'année dernière, en tenant compte des remarques constructives des participants lors des années précédentes, nous avons décidé de poursuivre le service de repas mijotés par notre équipe de cuisine.

Dès lors nous vous demandons, si vous voulez manger à midi, de vous inscrire préalablement au minimum avant le lundi 8 avril 2024. Cela facilite grandement l'organisation en cuisine.

Avec ces changements, nous espérons pouvoir satisfaire les nombreux participants qui se retrouvent chaque année à Versoix et aussi convaincre de nouveaux à y participer.

Notre devise est et restera toujours la même :

« A Versoix on est vite servi, mais surtout bien et chaleureusement servi ».

Encore bienvenue à Versoix, merci à toutes et à tous et nous vous souhaitons "Bons tirs 2024".

Le Président de la STV

Reto SCHUCAN